

Le fonctionnement des laboratoires de chimie durant la pandémie de Covid-19

Lors de la pandémie de Covid-19, de nombreuses mesures ont été décrétées à l'échelle mondiale à partir de mars 2020, conduisant à des restrictions drastiques dans quasiment tous les domaines de la vie privée et publique. Cela a également placé la recherche et de l'enseignement universitaire devant un défi de taille. S'il était encore assez aisé de convertir les conférences et les séminaires en formats en ligne appropriés, les formats pratiques ne pouvant être réalisés qu'en présentiel nécessitaient une planification plus importante. Afin d'assurer la sécurité des étudiant·e·s et enseignant·e·s, il était alors impératif d'examiner les mesures de restriction dans les domaines suivants en fonction de leurs conséquences (parfois involontaires) : a) les mesures administratives telles que la réduction du nombre de participant·e·s et l'optimisation des itinéraires de marche, b) le port d'un masque bucco-nasal, c) les mesures techniques telles que l'installation de cloisons appropriées. L'expérience à l'Université de la Sarre a montré que les laboratoires de chimie dans la recherche et l'enseignement pouvaient fonctionner dans des conditions pandémiques grâce à une combinaison de diverses mesures sans toutefois exposer les participant·e·s à un risque d'infection manifestement accru ni compromettre de manière significative les normes générales de sécurité du laboratoire.